GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE .....

..... ***LYON***

Folio : 65/128

Date : 04/03/2003

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **A2003/005063**
n°de gestion : **1999B02999**
n°SIREN : **424 628 907 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 04/03/2003 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

EMATHERM société par actions simplifiée

4 rue Paul Villard 69680 Chassieu -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :
décision des associés (2 exemplaires)

Concernant les évènements RCS suivants :
Modification relative aux dirigeants d'1 SARL ou Sté de capitaux.

EMATHERM

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 40 000 Euros
Siège social : 4 Rue Paul Villard
69680 CHASSIEU

R.C.S. : 424 628 907 RCS LYON
SIRET : 424 628 907 000 18

EXTRAIT DE LA DECISION COLLECTIVE DES ASSOCIES

- **Madame Gisèle PATRICOLA** demeurant à NEUVILLE SUR SAONE (69250) 4 Rue du Parc - MONTANAY, titulaire de 1 action,

- **Monsieur Amédée PATRICOLA** demeurant à CRAPONNE (69290) 136 Hameau des Ormalines, titulaire de 1 action,

- **Monsieur Richard PATRICOLA** demeurant à NEUVILLE SUR SAONE (69250) 4 Rue du Parc - MONTANAY, titulaire de 1 action,

- **Mademoiselle Lydie PATRICOLA** demeurant à VILLEURBANNE (69100) 54 Boulevard Eugène Reguillon, titulaire de 1 action,

- **Monsieur François PATRICOLA** demeurant à NEUVILLE SUR SAONE (69250) 4 Rue du Parc - MONTANAY, agissant tant en qualité de titulaire de 2 actions qu'en qualité de Président, représentant légal de la société **FINANCIERE GENIE CLIMATIQUE - FGC** dont le siège social est à MONTANAY (69250) ZA La Croix des Hormes, titulaire de 3 994 actions,

Agissant en qualité de seuls associés de la SAS EMATHERM visée en tête des présentes, ont été invités à délibérer sur la question relative à la situation de Monsieur Yannick BARBIER en qualité de Directeur Général de la société, sur la suppression de son mandat et enfin la rupture de toute relation avec l'intéressé.

Les associés rappellent que suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 Juin 2002, la société antérieurement sous la forme d'une société anonyme, s'est transformée en société par actions simplifiée.

Suivant même procès-verbal, Madame Gisèle PATRICOLA a été nommée Président et Monsieur Yannick BARBIER antérieurement Directeur Général Délégué de la société anonyme, a été reconduit dans des fonctions de Directeur Général dans la continuation du mandat qu'il exerçait dans la société avant transformation.

Ils constatent que les formalités requises ont été accomplies (Journal d'Annonces Légales, CFE, Greffe du Tribunal de Commerce, RCS) et que le greffier a bien mentionné l'intéressé sur l'extrait kbis comme Directeur Général mandataire social.

Toutefois, il résulte d'un arrêt de la Cour de Cassation porté à la connaissance des tiers par publication dans diverses revues (notamment bulletin JOLY Sociétés : Août/Septembre 2002) que cette juridiction a conclu que, à l'inverse de la société anonyme, il ne pouvait pas être nommé de mandataire social Directeur Général dans une société par actions simplifiée.

Il résulte de cet arrêt que seul le Président dispose des fonctions de Direction Générale opposables aux tiers et que dans ce type de société, le Directeur Général n'a pas de prérogatives de Direction Générale vis à vis des tiers, mais uniquement au plan interne.

Les associés constatent que la situation de Monsieur Yannick BARBIER depuis la transformation de la société en société par actions simplifiée est celle d'un salarié non-mandataire social et constatent son absence de mandat social, son assujettissement à l'assurance chômage au titre des salariés ordinaires et la nécessité de supprimer la mention de ce mandat sur l'extrait du Registre du Commerce et des Sociétés.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait du procès-verbal à l'effet d'effectuer les formalités légales : publicité de la cessation du mandat du Directeur Général dans un Journal d'Annonces Légales, inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés.

.../...

Fait à MONTANAY
Le 27 Janvier 2003

Extrait certifié Conforme
Le Gérant